

DISCOURS DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT - AG 2014 du 28 octobre à Nyon

Bonsoir Mesdames et Messieurs, au nom du comité *RIVES PUBLIQUES* je vous souhaite à tous la cordiale bienvenue et vous remercie très sincèrement pour votre participation à notre 11ème assemblée générale ordinaire. Applaudissons s.v.p. la venue des représentants du comité LE LAC POUR TOUS de Thonon, qui lutte pour le respect du Marchepied de 3.25 m (Code Général de la Propriété des Personnes publiques, sous le nom de "servitude de marche-pied" tout le long des berges françaises du lac Léman... Fidèle à notre stratégie, leur présence signifie que nous souhaitons réunir nos forces, et élargir la collaboration que nous avons commencée en janvier 2011 avec leurs alliés LES AMIS DU QUAÏ DE CHAVOIRE/ASSOCIATION LAC D'ANNECY ENVIRONNEMENT (ALAE) qui coordonnent l'action citoyenne pour faire respecter le Marchepied de 3.25 m tout autour du lac d'Annecy. L'union fait la force et «où il y a une volonté, il y a un chemin» (Churchill).

Nous nous retrouvons déjà pour la cinquième année dans cette agréable salle/buvette communale de Nyon.

Nous avons envoyé les rappels/factures et invitations à 210 membres romands et 110 membres alémaniques, donc 320 au total, avec 25 enveloppes en «RETOUR», que nous sommes en train d'investiguer. A ce jour notre compte a été crédité avec les versements de la cotisation 2014 de 76 membres romands (qui ont rajouté ensemble des dons pour CHF 1'535) et 29 membres alémaniques (qui ont rajouté des dons pour CHF 410). Sans les dons de notre sponsor principal pour nos cas pilotes aux tribunaux, nous n'aurions pas pu obtenir les jurisprudences en faveur de notre cause et notre existence serait inutile. Le fundraising devient une priorité de survie et donc pour atteindre nos buts statutaires.

Ce soir sont présents 29 membres romands (le record atteint l'année passé était 36) ce qui nous donne la participation de 14% tout de même très réjouissant.

Comme l'ordre du jour l'indique, chacun aura la possibilité d'exprimer son avis et de nous faire des propositions. En revanche, selon nos statuts, le droit de vote est réservé aux membres.

A l'exception de parties confidentielles, toutes les présentations seront chargées, dès que possible, sur notre site internet.

A l'aide de ce discours, publié sur notre site internet, je souhaite renouveler mes chaleureux remerciements aux membres et donateurs non présents, aux membres du comité, à nos conseillers juridiques, à toutes les parties engagées dans notre combat (à composante politique ou non), aux groupements sympathisants, ainsi qu'aux médias nationaux pour leur précieux soutien et très agréable collaboration.

Et à vous tous ici présent, je vous remercie très sincèrement au nom du comité pour votre précieux soutien financier et moral de notre association nationale de plus en plus prometteuse. Je vous souhaite une très intéressante et agréable assemblée et j'espère qu'elle vous procurera beaucoup de satisfaction par rapport à vos attentes personnelles.